



Tweets et propos incriminés lors du [#Procès14](#)

n°1 :

« L'immigration est devenue invasion. »

n°2 :

« La France a toujours à merveille assimilé des individus qui désiraient l'être — elle ne peut pas assimiler des peuples, et encore moins des peuples hostiles, vindicatifs, voire haineux et conquérants. »

n°3 :

« Croire qu'il n'y a en France que des Français est une illusion totale. Il y a des envahisseurs et des envahis, des colonisateurs et des colonisés, des occupants et des occupés. »

n°4 :

« On ne met pas fin à une occupation sans le départ de l'Occupant. Il n'est d'autre issue que la remigration. Les mêmes qui la déclarent impraticable veulent faire venir en Europe quarante millions de migrants, quand ce n'est pas deux cents millions. »

n°5 :

« Vous dites que ces futurs consommateurs n'ont pas d'argent. Détrompez-vous, demain ils auront le vôtre, car les prétendus transferts sociaux ne sont [pas autre chose] que des transferts ethniques. L'Europe est le 1er continent qui paie pour sa propre colonisation. »

n°6 (Discours de Colombey) :

« Les mots interdits sont les mots les plus vrais : colonisation, occupation, génocide, remigration. Il est vrai que nous n'en sommes plus là, hélas, et que l'invasion nous l'avons subie depuis longtemps. Il ne s'agit plus de l'empêcher, c'est trop tard, mais de la refouler. S'il n'y a d'alternative que la soumission ou la guerre, la guerre, cent fois. L'in-nocence est une non-violence, je viens de le rappeler ce n'est pas un pacifisme. Le pacifisme fut le principal fourrier de la Première Collaboration, comme l'antiracisme est le principal fourrier de la Seconde. La plupart des pacifistes ont fini à Vichy, comme les antiracistes aujourd'hui à la Maison de la Radio ou France Télévision. Face à l'in-nomable — et le génocide par substitution en est un —, on a le droit de se révolter. On en a même le devoir ! Révoltez-vous ! Sauvons notre pays ! Et ajouterai-je, avec nos frères européens, notre continent et notre civilisation ! »

L'audience s'ouvre.

Propos incriminé n°7 : « Au regard des remplacistes à la Trudeau Macron ou suédois, Hitler ne paraîtra pa moins criminel mais peut-être plus franc, plus net. »

L'avocat de la LICRA est en retard d'une heure et demie. Ils font le coup à chaque fois.

L'audience est suspendue. Nous attendons l'avocat de la LICRA. Rimokh& Bonichot viennent de commencer par plaider la nullité des convocations en justice, confuses et erronées. [#Procès14](#)

(les dates sont fausses, il y a même un doublon, la source des propos n'est même pas mentionnée, nous avons dû consulter des centaines de pages de Camus pour retrouver de quoi il s'agissait.)

L'audience va reprendre. [#Procès14](#)

Je note en attendant ici les autres propos incriminés. N°8 : « Le génocide des juifs était sans doute plus criminel mais paraît tout de même un peu petit bras auprès du remplacisme global. » [#Procès14](#)

L'audience reprend. L'avocat de le LICRA répond aux arguments concernant la nullité des citations. [#Procès14](#)

Le procureur : les exceptions de nullité relevées ne doivent pas "torpiller" la procédure.

Rimokh rebondit. Parenthèse : Les conclusions de SOS Racisme et de la LICRA sont standardisées. Ils envoient toujours les mêmes.

Sur le fond : il répond au procureur et revient sur la série de vices contenus dans la citation. Bonichot aussi : il note que la nullité est justifiée ne serait-ce que par la fausseté de presque toutes les dates des propos cités par les associations.

La Cour délibère sur l'injonction au fond.

Camus est appelé à la barre.

La Présidente reprend les propos cités. C'est complexe : Twitter, Youtube,



Conseil National de la Résistance Européenne

Vive la France libre. Vive la civilisation européenne.

<http://CNRE.eu>

,



Trump remporte deux victoires devant les tribunaux

Dreuz est un média chrétien américain francophone, conservateur et pro-israélien

<http://Dreuz.info>

. La Cour envisage de passer le discours de... Baix ? Colombey ? [#Procès14](#)



Renaud Camus à Baix : « J'ai longtemps reculé devant les mots »

J'ai longtemps reculé devant les mots. Je pensais qu'ils étaient trop forts. J'en voulais même à ceux qui les employaient car j'estimais qu'ils compromettaient notre cause par des termes trop vifs, e...

<https://www.cnre.eu/discours-de-baix>



Fondation à Colombey-les-Deux-Églises du Conseil National de la Rési...

L'immigration est devenue invasion, l'invasion submersion migratoire. La France et l'Europe sont cent fois plus colonisées, et plus gravement, qu'elles n'ont jamais colonisé elles-mêmes. La colonisat...

<https://www.cnre.eu/appel-de-colombey>

On déplace dans la salle un énorme téléviseur. [#Procès14](#)

On diffuse le discours de Colombey. [#Procès14](#)

« La France a toujours à merveille assimilé des individus qui désiraient l'être, elle ne peut pas assimiler des peuples, et encore moins des peuples hostiles, vindicatifs, voire haineux et conquérants. » [#Procès14](#)

La Présidente se montre très polie à l'égard de Renaud Camus (ce qui change de la première instance, à Agen, et du fameux "vous avez votre grammaire, j'ai la mienne").

Camus explique que les propos incriminés lus les uns à la suite des autres forme un salmigondis incompréhensible. Mais il s'explique sur chacun d'entre eux.

Camus s'explique sur le premier propos : L'immigration a duré cent ans. Aujourd'hui ce sont des peuples qui très expressément viennent comme tels, avec leurs langues, leurs mœurs, leurs religions.

N°2 : parmi les peuples de remplacement, il y a un sentiment d'hostilité très fort, perçu par beaucoup de Français. Il ne se passe pas un jour sans un drame. Y compris ici à Agen.

Incitation à la haine : cela me révolte. Mes propos sont politiques ou géopolitiques. Il n'y a pas d'insulte dans mes propos. Pas de violence non plus. Si je suis contre le Grand Remplacement, c'est parce que celui-ci crée de la violence.

Tout devient objet de peur. Les femmes ne peuvent plus sortir dans la rue. La haine et la violence sont manifestes pour de plus en plus de Français. Ils sont terrorisés de parler car les officines veillent à ce qu'ils se taisent.

Tout ce que je recommande aux Français c'est d'ouvrir les yeux.

Propos 4 : la remigration. RC : Je pense que l'Europe est beaucoup plus colonisée qu'elle n'a colonisé elle-même.

[#Procès14](#)

La colonisation est un phénomène démographique avant tout. La France a créé un espace impérial, dont je ne suis pas le défenseur, mais qui n'a pas démographiquement colonisé d'autres pays, sauf en quelques endroits.

La colonisation de la France est bel et bien décolonisation car elle est démographique avant tout.

Il faut donc en finir avec l'ère des colonisations. Il faut donc le départ des colons. C'est ce qui s'est passé en Inde. C'est ce qui s'est passé en Algérie.

Je suis favorable à la remigration et j'ai proposé pour cela des moyens pacifiques, y compris des moyens financiers.

La Présidente interroge Camus sur des bouts de phrases isolées, sans que soient jamais mentionnées les sources, ou plus simplement la phrase plus complète. Camus répond cependant à chaque fois.

La Présidente s'arrête à ces premiers propos.

Question de la LICRA : immigration est devenue invasion, que mettez-vous derrière le drame immigration ? Camus : arrivée d'êtres humains pris individuellement, qui devenaient français car ils le désiraient. Ça ne correspond pas à ce que nous observons auj. Le terme est obsolète.

Et l'invasion ? Camus : ce ne sont plus des individus, mais des masses, qui parlent leur langue, qui soutiennent leurs équipes de football. Les Français n'ont jamais été consultés sur ce sujet.

LICRA : vous parlez de résistance. Camus : j'appelle à la résistance, oui. Tout ce que dit Frantz Fanon de la colonisation en Afrique s'applique merveilleusement à la colonisation en cours en France.

Camus : est-ce que de Gaulle a prononcé son discours du 18 juin par haine ? Incitait-il à la haine ? Mes propos n'ont rien à faire avec la haine.

Camus aborde question du si. Si par malheur il n'y avait pas d'autre alternative entre la soumission et la guerre, alors la guerre, cent fois" : la phrase est au conditionnelle.

Si PAR GRAND MALHEUR il n'y avait pas d'alternative...

L'in-nocence n'est pas pacifisme. Le pacifisme a conduit à la capitulation et à Vichy. Je ne suis pas pacifiste. Je suis pour la résistance à l'abominable.

Hitler était stupéfait que la France ne bouge pas lors de l'occupation de la Rhénanie. C'était un coup de poker. Le pacifisme a permis cela.

Présidente : vous parlez de combat. Camus : pardonnez-moi mais le combat en français désigne toutes sortes de réalités différentes. Il y a des combats idéologiques, il y a des combats spirituels, il y a des combats pour la justice, il y a des combats contre la maladie.

Camus : le terme de guerre est hautement conditionnel. Si par malheur nous n'avions pas le choix... Si vraiment on a épuisé toutes les voies de recours.

Tous les personnages présents sur nos places ont refusé la soumission. La soumission, c'est Pétain.

Camus : quand je parle de force suffisante, je veux dire que si des centaines de milliers d'européens disaient "ça suffit" , les politiques seraient bien obligés de tenir compte de leur mouvement.

Assesseur : vous voulez dire que les occupants vont déclencher une force à laquelle vous répondrez par la guerre ?

Camus : je ne suis pas militaire, je n'appelle pas à la constitution d'une armée. Je pense à une force politique, d'ailleurs internationale, européenne.

Juge : Cette force appellerait à la remigration par la force du nombre ? Camus : non, pas seulement, elle regrouperait des artistes, des écrivains, des penseurs, pour peser sur les gouvernants. [#Procès14](#)

Camus ajoute : l'avocat adverse dit que tout est réuni pour la qualification d'incitation à la haine. Je ne sais pas si je peux dire devant un tribunal, mais....

...cette qualification me semble juridiquement scandaleuse. C'est le talon d'Achille du système juridique français. Elle sert à faire taire toute résistance au Grand Remplacement.

LICRA : vous dites que la situation aujourd'hui est plus grave encore que le génocide juif.

Camus : le tweet dit très expressément que la situation est MOINS CRIMINELLE.

Camus : je pense qu'il y a un devenir machine de l'homme, sa transformation en MHI. La situation actuelle est moins criminelle que le génocide juif, mais elle est plus ample, elle concerne des centaines de millions d'êtres humains traités comme des choses, sur trois continents.

Comme dit Bauman, l'homme est traité comme quelque chose de liquéfié. Je crois que la dignité de l'homme est de n'être pas interchangeable.

Camus reconnaît que l'expression triviale "petit bras" était regrettable.

LICRA : si la situation est plus ample, la réaction à cela sera violente ? Camus : la réaction n'a pas à être violente et encore moins criminelle.

Présidente : à qui vous adressez-vous ? Camus : à la plus grande audience possible. Je pense que ce qui se déroule aujourd'hui est un crime terrible. Je m'adresse, sans grand succès, à le plus de personnes possible.

Mais c'est difficile. Des officines plus ou moins sinistres cherchent à m'en empêcher. Ils me traitent de nazi, de pétainiste, de violent alors que j'ai créé le parti, certes minuscule, de l'In-nocence.

Je pense que ce qui arrive est monstrueux. J'essaye d'attirer l'attention de tous sur ce qu'il se passe, partout dans le monde. Voyez ce que fait la Chine au Tibet. Le Hans sont la majorité au Tibet. Ça me semble absolument monstrueux.

Camus revient sur la haine. Je veux bien qu'on me dise que mes propos sont interdits. Mais l'accusation de haine, pardonnez-moi, ne passe pas.

[#Procès14](#)

Présidente : M. Camus, parlons de vous. Vous avez créé l'In-nocence ? Camus : oui, il pourrait être dans le Guinness Book of records du plus petit parti politique existant.

P : vous avez toujours été écrivain ? C : oui, à part quelques petits métiers pour subsister, dans ma jeunesse.

Présidente : Que pouvez-vous dire sur votre vie ? Camus : je travaille dix ou douze heures par jour. J'écris La Dépossession. Je vis à la campagne.

Juge : dans quelle discipline avez-vous enseigné aux USA ? Camus : la langue et la littérature française, Arkansas et Sans Francisco.

Juge : et la littérature militaire ? Camus rit beaucoup : ah non, aucune compétence en ce domaine. Juge : vous avez été militaire ? Camus : non. Juge : vous n'êtes pas concerné par la chose militaire ? Camus rit : non, à part un certain Respect pour l'armée.

Camus : je suis très intrigué par ces questions, c'est la première fois qu'on me les pose !

Audience suspendue. Elle reprendra à deux heures. [#Procès14](#)

Renaud Camus me dit : bien entendu ça ne préjugé absolument pas de l'issue, mais nous avons affaire à une cour parfaitement polie et formaliste, ce qui est un agréable changement par rapport à Auch.

L'audience va reprendre. Mes excuses pour les fautes et les coquilles, j'écris sur mon portable, parfois à toute vitesse. Je ne cite pas non plus toujours exactement les propos mais dois souvent les simplifier (contraintes du "live tweet"). Allons-y.

[#Procès14](#)

Plaidoirie des parties civiles. LICRA : je suis heureux de pouvoir assister à des débats comme celui-ci. Il faut étudier les conséquences des propos de Camus, y compris judiciaires.

LICRA : Je suis heureux de vivre dans une société démocratique, qui garantit la liberté d'expression. (...) Mais elle a des limites. La loi intervient en dernier recours, pour sanctionner les discours haineux et violents.

LICRA : ces limites-là sont nécessaires à la préservation du vivre-ensemble.

LICRA : on essaye de nous décrédibiliser. Mais nous appliquons le droit, et rien que le droit.

La LICRA répond aux arguments des conclusions de Rimokh et Bonichot : une seule association devrait se constituer partie civile, et non plusieurs, selon eux. Mais alors que faudrait-il faire ? Tirer au sort pour savoir quelle association plaide ? C'est absurde.

La LICRA répond à certains points techniques sur l'irrecevabilité des citations (difficile à transcrire ici, l'avocat parle très rapidement).

Qualification d'incitation à la haine : les conditions sont remplies, dit la LICRA. "Les étrangers" désignent un groupe de personnes suffisamment déterminé. Le contexte global des propos permettent de confirmer cela.

LICRA : Il faut aussi une marque de rejet et d'hostilité de ce groupe, ce qui est, selon l'avocat, le cas pour Renaud Camus. La jurisprudence pour appuyer cela, le critère du rejet de l'autre, est très fournie sur ce sujet.

LICRA : Renaud Camus porte atteinte aux valeurs de la LICRA, la dignité de la personne humaine. Camus est connu, donc il légitime un discours condamnable, ce qui augmente le préjudice. Il faut donc confirmer le jugement de la 1ère instance. Et demander 1000€ de plus.

SOS racisme, plaidoirie. L'avocat est plus calme. Il défend les associations, dont les conclusions seraient standardisées, tout comme leurs discours.

SOS racisme : je vais dire ce que je pense des écrits de Camus. [#Procès14](#)

SOS Racisme : nous avons écouté tout ce que Renaud Camus a dit dans son livre "Le Grand Rassemblement" (???). L'auteur nous invite à voir une évidence. M. Camus dit qu'il ne s'agit même pas d'un concept, mais d'un constat.

SOS racismisme : Camus utilise des expressions d'une violence extrême. Il parle de "crime du XXIe siècle" des "remplacistes".

SOS racismisme : Camus dit que le peuple français est détruit par d'autres peuples. M. Camus se rend-il compte de ce qu'il dit ? Crime contre l'humanité, c'est extrêmement fort.

SOS racismisme : Camus parle de génocide de substitution. Mais dès que j'entends génocide, j'entends des actions barbares, des actions destructrices.

SOS racismisme : Camus provoque la peur en chacun d'entre nous. Les déportations, les crimes contre les innocents, par la volonté de génocidaires : voilà ce qu'est le passé de beaucoup de Français. Voilà la réalité historique.

SOS racismisme : alors génocide par substitution ? Camus dit d'une manière simple, dans un discours, que si l'école est détruite, c'est la faute au Grand Remplacement. (!!!)

SOS racismisme : d'ailleurs vous placez tous vos espoirs dans le constat que lentement mais sûrement les peuples venus d'Afrique sont en train de remplacer les éléments du peuple français.

SOS racismisme : vous avez effrayé les Français. 67% des Français ont peur du Grand Remplacement. Et vous vous en dites satisfait.

SOS racismisme : et puis vous citez Aimé Césaire. Quelle tristesse. Césaire n'a jamais pu tolérer que l'on puisse faire un principe du "génocide par substitution" (?).

SOS racismisme : j'ai lu d'autres choses de vous. Vous parlez d'industrialisation de la personne. Vous faites de Taylor et de Ford les tenants et les aboutissants (sic) du Grand Remplacement. Je n'ai pas pu aller jusqu'au bout. C'est risible, c'est délirant.

SOS racismisme : vous provoquez des mouvements de foule dans lesquels la haine a sa place. Pas de haine dans vos livres ? Mais chaque phrase que vous prononcez incite à la haine ! Incite au rejet de l'autre...

SOS racismisme : le peuple français, c'est le peuple qui se lève quand l'injustice menace de le détruire. Ce n'est pas un peuple qui rejette l'autre. Il accueille Polonais, Italiens, Portugais, Maghrébins.

SOS racismisme : les Français ne sont pas un peuple de rejet, mais un peuple accueillant. C'est un peuple créateur.

SOS racismisme : le tribunal correctionnel a, en première instance, selon les conséquences des phrases prononcées, trouvé ce que les textes de loi pouvaient condamner les propos de M. Camus.

SOS racismisme : M. Camus peut-il comprendre que des mots peuvent être plus violents que des gestes ?

SOS racisme : la liberté d'expression, dans ce pays est totale. La seule chose qu'on demande c'est que personne ne soit exclu.

SOS racisme : vous vous gardez de donner des chiffres, mais les étrangers, c'est 6% de la population. Et pardonnez qu'il y ait des personnes d'ascendance polonaise, ou marocaine, ou italienne.

SOS racisme : nous serions négationnistes ? Mais oui, nous le sommes, nous sommes heureux de l'être, car nous ne voyons pas comme Camus le Grand Remplacement.

SOS racisme : si vous ne vous inquiétez pas, alors vous êtes négationniste ? Alors je suis fier d'être "négationniste".

SOS racisme : et je suis heureux de vivre dans un pays où Camus peut tenir pendant une journée entière d'audience tous les propos qu'il veut, où l'on va entendre ses avocats. (L'avocat s'avance vers la Cour, s'approche de Camus).

SOS racisme : halte à la violence. Barrage à la haine. (Ici un propos où Zemmour se retrouve dans le même panier que Dieudonné.)

SOS racisme : Proust, tantes Céline et Flora : elles sont gentilles. Gentillesse rime avec noblesse. Ça peut rimer avec faiblesse. Mais ce peuple gentil, le peuple français, trouve les ressources de dire non à la violence, non au crime.

SOS racisme : Camus ne veut pas être pacifiste, parce que le pacifisme conduit à Pétain, mais il a fait un bras d'honneur à la Shoah !

SOS racisme : je vais citer Albert Camus. « Un peuple civilisé, c'est un peuple créateur. »

Le mot Français aura toujours cette signification : loin de la violence, loin de la haine.

Fin de la plaidoirie. 5 minutes de pause.

Je corrige la citation d'Albert Camus (l'avocat l'a citée correctement) : « le contraire d'un peuple civilisé, c'est un peuple créateur. »

Procureur : les citations peuvent paraître contestables, mais ce n'est le cas. Les propos ont été reconnus et revendiqués par l'appelant.

Procureur : je remercie l'avocat de la LICRA de rappeler que pour le délit spécifique de provocation, la bonne foi ne s'applique pas.

Procureur : la plaidoirie de SOS racisme était remarquable.

Procureur : d'abord ne pas nuire. Camus s'est juste excusé sur l'expression petits bras, et c'est tout. Ça me gêne pas. La provocation à la haine répond à des critères de publicité. La publicité dans ce dossier est évidente.

Procureur : Camus s'adresse à le plus grand nombre de personnes possible. Les tweets de Camus ne sont qu'une provocation à la haine. Il faut revenir aux fondamentaux.

Procureur : pour points de droits trop complexes pour que je les cite ici – récusation de l'invalidation des citations.

Procureur : Camus dit que les citations forment un gloubi-boulga, le tout mâtiné de mépris à l'égard de la mauvaise maîtrise du conditionnel par nos collègues du Gers. Mais le mépris n'est pas un argument.

Procureur : l'appelant est un prophète obscur ? Ou un homme politique qui veut toucher le plus grand nombre ? Camus est mis au ban du panthéon littéraire (!). Certes. Mais il s'exprime sur Youtube. Et chez l'auditeur, ça provoque une onde de choc. Camus dit aux braves gens :

Procureur : ... Armez-vous ! (!) Il faut être sérieux. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que les propos de Camus peut être pris au premier degré.

Procureur : Camus ne dit pas armez-vous. Mais les propos de Camus sont excessifs et provocateurs. Il conduit les gens à la prise d'armes. Ce qui est inquiétant c'est que l'appelant je le comprene pas.

Procureur : les difficultés de l'appelant n'appellent pas une amende importante. Mais il faut que Camus comprenne qu'on ne peut pas dire d'un revers de la main que l'on est contre la violence et que l'on est pas haineux.

Plaidoirie de [@Rimokh1](#).

Rimokh : il y aurait donc d'un côté la lumière, et de l'autre l'ombre. J'ai vu que l'avocat de SOS racisme avait lu Renaud Camus. C'est rarissime. Mais je ne peux pas le remercier pour deux raisons.

Rimokh : la première, c'est le mépris. La 2e c'est qu'il n'y a pas de "faux Camus". Mon rôle, c'est de vous donner un goût de la réalité que nous vivons. Le harcèlement, les chasses à l'homme, les tentatives de bâillonnement, c'est ici, ça n'est pas là (les parties civiles).

Rimokh : il n'y a pas de préjudice dans ce procès. Aucun.

Rimokh : la loi Gayssot permet aux associations de se constituer parties civiles. Mais la loi dit qu'il faut permettre à UNE association d'ACCOMPAGNER DES VICTIMES. Où sont les victimes ?

Rimokh : une association demande une amende. L'autre demande une peine de prison. Pourquoi donc ? Où est la logique ?

Rimokh : points techniques de droit. Rimokh parle très vite, je ne peux pas tout noter ici en direct.

Rimokh : Camus est l'un des plus grands écrivains français vivants. Il a décidé de vivre dans une maison de verre. Son Journal compte trente tomes.

Rimokh : la Cour a diffusé le discours de Colombey. Dans ce discours doit noter trois choses. On demande à Camus ce qu'est un occupant. "Un occupant est celui qui se déclare tel."

Rimokh : or beaucoup de gens de déclarent hostiles aux Français. "Sale français" est quelque chose de courant aujourd'hui.

Rimokh : quand Camus parle de remigration, il dit qu'il faudra le faire avec "douceur" : pourquoi les citations ont elles soigneusement évité ce mot de douceur ?

Rimokh : Camus parle de civilisations européennes qui doivent s'unir. Il mentionne la libre pensée parmi les composantes de ces civilisations. Est-ce que cette désignation exclut des personnes, les discrimine ?

Rimokh : la présente procédure concerne quatorze propos. C'est inouï.

Rimokh : qu'est-ce que la liberté d'expression quand on a un procès de cette ampleur ?

Rimokh : Camus est un écrivain pour happy few. C'est que dit Emmanuel Carrère dans son dernier livre. Il a longtemps été qualifié comme étant à l'avant-garde.

Rimokh : Camus a survécu à une chasse à l'homme médiatique, la plus extraordinaire qu'un homme ait vécu jusqu'à nos jours.

Rimokh : Camus s'est plaint qu'une émission généraliste devienne communautaire. L'accusation d'antisémitisme a duré 19 ans. Jusqu'à ce que Camus remporte son procès contre Moix.

Rimokh : Camus allait rentrer à l'Académie française, très probablement. L'affaire Camus a mis fin à cela.

Rimokh : le Grand Remplacement. On a tout dit : que c'était complotiste, d'ultra-droite, antisémite ? La chasse à l'homme a recommencé.

Rimokh : un jour, Mélenchon parle de la créolisation. Qu'est que la créolisation ? Le Grand Remplacement.

Rimokh : il y a eu un sondage récent. Deux tiers des Français ont peur du Grand Remplacement ; notez que la définition raciale du sondage n'a jamais été celle de Renaud Camus, qui ne parle jamais de populations blanches et chrétiennes.

Rimokh : les associations SOS racisme et la LICRA ont été déboutées au [#ProcèsBanquise](#). Camus a été relaxé. Mais Camus a fait face à SEPT associations. Cinq heures de plaidoiries. La XVIIe a fini par dire à ces associations : "arrêtez de plaquer vos formules..."

...qui sur-interprètent les propos de Renaud Camus".

Rimokh : il y a eu Christchurch. Le terroriste a écrit un manifeste en anglais, The Great Replacement. On a subi toutes les calomnies de la Terre. Schiappa a dit que le tueur avait le livre de Camus sur lui !! Devant Zemmour !

Rimokh : la cour néo-zélandaise a reconnu qu'il n'y avait pas trace de Camus et de son oeuvre dans le manifeste de Tarrant. La Haute Cour de Justice de la République vient de le reconnaître dans le procès contre Schiappa.

Rimokh : le fond du problème est là. Le Grand Remplacement est devenue une expression commune. Elle s'est répandue partout. Macron , VGE, le monde anglo-saxon l'emploie.

Rimokh : les persécutés, pardonnez-moi, c'est ici, c'est nous. Nous, nous avons le courage de voir et de dire ce que nous voyons.

Rimokh : [manqué des propos ici]

[mes pouces commencent à chauffer]

Rimokh parle de jurisprudence. Arrêt de 2018 : propos en cause : "les gros beaufs qui ont la haine des étrangers... Y a que des culs tous blancs". > Les propos sont grossiers, mais ils s'inscrivent dans un débat d'intérêt général et ne contiennent pas d'appel à la violence.

Rimokh : autre arrêt : "l'hexagone, j'encule sa grand-mère". "Je baise la France jusqu'à l'agonie". Nick Conrad (rires dans la salle) . Sur le clip on voyait le rappeur étrangler une jeune fille au sol. Plainte. Classée sans suite. Procès. Nick Conrad a été relaxé.

Plaide maintenant le second avocat de la défense, Maître Bonichot. Il s'exprime plus doucement.

Bonichot est plus technique. "il n'est pas interdit d'avoir des propos choquants". Il est baroque de défendre Renaud Camus ici alors qu'il suffit d'allumer la télévision pour entendre les propos que l'on reproche à Camus. C'est LE débat actuel, sur tous les plateaux de TV.

Vient ici l'étude de chaque tweet. C'est trop rapide pour que je puisse tout prendre en note, je vais relever le principal.

Camus exprime une opinion politique : la France a pu assimiler des personnes ; elles sont maintenant trop nombreuses pour que cette assimilation puisse se faire encore ; est-ce là une incitation à la haine ?

Bonichot : on peut considérer que le Grand Remplacement est un phénomène heureux. C'est ce que nous ont dit les avocats des parties civiles. On peut estimer aussi qu'il pose un certain nombre de problèmes : c'est ce que pense mon client.

Bonichot : Camus parle de remigration, mais la citation a été découpée pour en enlever la mention de la "douceur". De plus il n'est nulle part question de groupe déterminé.

Rimokh prend le relais. 5e propos : on ne peut pas parler de groupe déterminé quand on parle d'étrangers ; c'est dans la jurisprudence. Autrement il serait impossible d'avoir un quelconque débat sur l'immigration en France.

Rimokh : l'alternative, soumission ou guerre : c'est une des plus vieilles figures du droit. C'est la légitime défense. Ça consiste, pour un individu, quand il est dans une situation de menace, d'y répondre de façon proportionnée.

Rimokh : Finkielkraut a dit que si l'on ne ralentissait pas l'immigration, il y aura la guerre. L'a-t-on poursuivi ? A-t-on poursuivi Houellebecq pour Soumission ? Non. Mais on poursuit Renaud Camus.

Rimokh : on aurait pas le droit de citer Aimé Césaire ? Et Rimokh de citer Césaire sur la colonisation surnoise et le génocide rampant. "Des peuples entiers ont été éliminés de l'histoire... Nous nous méfions du génocide par substitution". A-t-on poursuivi Aimé Césaire ?

Rimokh : on comprend Césaire. Il s'inquiète pour son peuple. Il voit des blancs déferler, il s'inquiète pour son peuple. Renaud Camus dit exactement la même chose. Camus choque ? Eh bien il choque. Mais ce n'est pas une incitation à la haine.

Rimokh : tous les propos poursuivis ont pu faire l'objet d'explications. On demande contre Camus de la prison, une amende. Je n'ai qu'une chose à vous dire : protégez la liberté d'expression. Considérez les propos comme choquants ou grossiers si vous voulez. Mais...

...laissez Camus dire ce qu'il voit.

Camus à la barre. Il a beaucoup de choses à dire.

Camus : je ne cesse de défendre un concept, l'Étrangèreté (livre avec Carrière et Finkielkraut). Le problème des sociétés post industrielles est qu'elles n'aiment pas l'étrangèreté, le fait d'être étranger.

Camus : SOS racisme a dit que les remplacistes étaient ceux qui laissaient faire. Non. Le remplacisme, le devenir-machine de l'humanité, fait, il ne laisse pas faire.

Camus : l'expression crime contre l'humanité est la seule qui peut rendre justice à ce qui se déroule partout dans le monde. Je trouve épouvantable que, par exemple, disparaisse la civilisation de l'Europe.

Camus : génocide par substitution serait choquant ? L'avocat a dit que Césaire n'avait pas apprécié ma "récupération". Mais Césaire est mort en 2008... Le terme de génocide par substitution est rigoureux est très exact. Le génocide n'implique pas nécessairement le massacre.

Camus : la disparition du Shtetl est tout autant un génocide que l'holocauste. On peut détruire des cultures sans commettre des massacres.

Camus : j'assume le mot de négationnisme. Tous jours on entend dire que le peuple français n'existe pas, que la culture française n'existe pas.

Camus : l'avocat ne m'a pas très bien lu, visiblement. Il dit que selon moi, l'immigration, dans sa terminologie, était l'origine de tous les maux. Il a cité l'école comme exemple. J'ai écrit le Petit Remplacement. Jamais, jamais, jamais je n'ai dit que l'effondrement...

...de l'école était dû au Grand Remplacement.

Camus : j'ai entendu une chose fascinante, une défense de Ford. Ma thèse sur l'origine du remplacisme global qui remontait à Ford était absurde. Ford est le seul américain à être cité avec admiration dans Mein Kampf.

Camus : Hitler avait un portrait de Ford dans son bureau. Ford avait des usines partout en Allemagne et y utilisait la force de travail des prisonniers.

Camus : l'avocat emploie l'expression de rejet de l'autre. Comment peut-on oser ressortir encore ces syntagmes figés ?

Ce que je défends, c'est l'altérité dans le monde. Le remplacisme global produira un monde où il n'y aura plus d'autre.

Camus : non, vraiment, il faut que les avocats ne peuvent pas se servir de ces mots totalement vidés de leur sens, de même qu'on ne peut plus employer l'argument de la pizza ou du couscous comme enrichissements. C'est une conception trop basse de l'autre.

Camus : à aucun moment je n'ai lancé un appel à la guerre. Ma phrase était entièrement au conditionnel. Ma politique consiste à éviter la violence. Les sociétés remplacistes sont gangrénées par la violence, qui n'est pas due seulement au Grand Remplacement.

Camus : l'avocat a dit qu'il était fier d'être négationniste. Les négationnistes n'ont pas bon visage. Ceux qui s'obstinent à nier le plus grand phénomène de notre temps n'ont pas bon visage. Nier la réalité n'a pas bon visage.

Camus : quiconque veut empêcher la vérité de sortir de son puits n'a pas bon visage.

Camus : ces associations, officines, qui n'ont aucun militant véritable, n'ont pas bon visage.

Camus : il y a eu un bel éloge de la gentillesse. Là, nous sommes tout à fait d'accord.

Camus : mon expression "petit bras", je la regrette, elle est maladroite, mais elle n'est pas malhonnête. Elle ne diminue en aucun cas la gravité du génocide des juifs.

Camus : l'avocat parle d'un soulèvement d'un "vrai peuple". Que m'arriverait-il si je parlais moi-même d'un "vrai peuple", ce que je n'ai jamais fait ?

Camus : l'avocat a fait des plaisanteries sur les noms des gens, "le vrai Camus"... Voilà qui est négationniste, et de mauvais goût. Je ne serais donc rien ? Je n'aurais donc droit qu'à une fausse existence ?

Camus : l'avocat a parlé de mépris que j'aurais témoigné à l'égard du tribunal d'Auch à propos de grammaire (affaire du conditionnel). D'abord le tribunal d'Auch a été d'une agressivité inouïe à mon égard ; mais surtout...

..."vous avez votre grammaire, j'ai la mienne", c'est, comment dire, philologiquement grave. Est-ce de même pour la loi ? Vous avez votre loi, j'ai la mienne ?

Camus : le procureur a dit à la fois qu'il fallait me lire au premier degré, mais aussi de lire ce qui était sous mes discours. Or ça ne peut pas être les deux. Il faut choisir.

Camus : je suis partisan de la discrimination, qui a été considérée par toute la civilisation occidentale comme la qualité morale et intellectuelle par excellence. C'est la règle de la bonté : tous les êtres sont différents.

Camus : Proust est merveilleusement discriminant. Aucun personnage n'est condamné, les méchants se révèlent bons, même les meilleurs se révèlent méchants.

(on veut condamner Camus pour incitation à la haine, ou pour incitation à la discrimination ; mais les deux sont, pour Camus, antinomiques. D'où cet éloge de la discrimination. Difficile de retranscrire ici toutes les paroles "en direct".)

L'audience est levée ! [#Procès14](#)

Correction : *La colonisation de la France est bel et bien colonisation car elle est démographique avant tout", bien sûr.

*forment

• • •